

Préambule

En arrivant sur les bords de l'Epte, Rollon, le chef des Vikings, aperçoit de l'autre côté de la rivière le camp des Francs. Il s'arrête, tous ses hommes s'immobilisent. Rollon n'a aucune difficulté à reconnaître à sa luxueuse tenue d'apparat le roi de France, Charles le Simple. À côté de lui, il distingue l'archevêque de Rouen, le négociateur des clauses du traité de paix, qui devait mettre fin aux pillages vikings dans le royaume. La présence de cet homme le rassure, car depuis plus de trente ans que les Vikings se sont installés dans la ville de Rouen l'archevêque de la cité a su le mener à plus d'humanité.

Le chef viking, entouré de ses vieux compagnons, s'avance alors vers la passerelle qui franchit la petite rivière de l'Epte. Parvenus sur l'autre rive, dans le camp des Francs, Rollon et ses hommes s'arrêtent de nouveau. Tous ont la main à l'épée : et si cette rencontre était un piège ?

Les Francs, dans un silence absolu, fixent du regard ce chef de bande qui terrorise la France depuis plusieurs décennies. Enfin ils le voient de leurs propres yeux et découvrent avec surprise la noblesse et la prestance de l'homme, dont on dit qu'il n'a peur de rien. Le roi lui-même semble impressionné par la force qui émane de ce Viking

ROLLON

déterminé et volontaire : aucun signe sur son visage ne trahit l'émotion.

Alors Charles s'avance vers Rollon et l'invite d'un geste courtois à prendre place devant la tente royale, où l'on a disposé vis-à-vis plusieurs sièges. Rollon s'assied, ainsi que quelques-uns de ses compagnons. Les autres demeurent debout derrière leur chef. L'archevêque de Rouen, qui a servi d'intermédiaire entre les deux camps, vient s'installer à côté de Rollon. Le roi et les Francs siègent en face des Vikings.

Un silence attentif succède au brouhaha. L'instant est solennel, chacun en a conscience. L'archevêque se penche à l'oreille de Rollon, qui aussitôt se lève et se dirige vers le roi. Un dernier pas, et il se tourne vers ses compagnons de lutte, semble leur adresser une question. Les guerriers ont compris l'hésitation ultime de leur chef et répondent d'un signe de tête : oui, ils donnent leur approbation à ce qui va suivre. Le geste d'humiliation que Rollon va accomplir, aucun de ses ancêtres ne l'a jamais fait devant quiconque. Le grand Viking en a parfaite conscience. Sans plus hésiter, le voilà alors qui tend ses mains vers les mains ouvertes du roi. Le souverain les referme, enserrant longuement celles de Rollon.

À cet instant précis, Rollon, chef de pirates, devient officiellement comte de Rouen. Et sans le savoir encore, fondateur du duché de Normandie.

Introduction

Rollon n'est pas le premier chef viking venu dévaster l'ouest de la France. De nombreuses bandes scandinaves l'avaient précédé, aussi bien dans les îles Britanniques que sur les rivages de France et d'Espagne. Or, ni sur Rollon ni sur les autres chefs, nous ne possédons d'informations, sinon lacunaires ou partielles.

Les sources écrites sont pour l'essentiel en latin. Annales et histoires présentées chronologiquement furent rédigées dans les monastères et dans les annexes des cathédrales, cibles principales des attaques vikings car ces édifices religieux conservaient des objets liturgiques de grande valeur en or et en argent (calices, candélabres, croix), et des œuvres d'art ornées de pierres précieuses et de métaux rares. Les attaques se déroulaient toujours selon le même rituel. Les agresseurs cernaient les bâtiments, y entraient de force et exigeaient que moines et clercs se dépouillent de leurs trésors. En cas de refus ou de réticences, ils pillaient, dévastaient et incendiaient, parfois emmenaient les personnes susceptibles d'être vendues sur un marché d'esclaves.

On peut comprendre que les auteurs, sous le coup de l'émotion, décrivent les Vikings comme des êtres maléfiques, capables de tous les crimes et de tous les sacri-

lèges. Ils les qualifient de « barbares » (*barbari*), de « pirates » (*piratae*) ou de « païens » (*pagani*). Ces « Hommes du Nord » (*Northmanni*) se montrent cruels, sans aucune pitié à l'égard des femmes et des enfants. Partout, ils sèment la désolation et la mort. La ruse et la perfidie leur sont habituelles et ils ne se sentent liés par aucun des engagements pris. C'est avec une « rage démoniaque » qu'ils se livrent au massacre des populations civiles dépourvues d'armes. Ceux qu'ils ne tuent pas, ils les emmènent en esclavage pour les vendre au plus offrant. Ils n'hésitent pas à violer les femmes et les jeunes filles qu'ils livrent à la prostitution. À l'avilissement des victimes, les Vikings ajoutent les sacrilèges en profanant les églises et en massacrant le clergé. S'ils détruisent autels, statues et objets de culte, c'est qu'ils sont issus de la race de Satan (*proles Satanae*), fils du diable (*fili diaboli*). Tel est le portrait à charge qui se dégage des écrits des clercs carolingiens datant des IX^e et X^e siècles.

D'autres chroniqueurs, plus ambitieux, ont cherché à centrer leurs récits sur un personnage ou une série de faits jugés importants, à en présenter les causes et les conséquences, sur le modèle des grands auteurs de l'Antiquité romaine. Abbon, moine de Saint-Germain-des-Prés, est l'auteur d'un « Siège de Paris », conduit par des armées scandinaves durant les années 885-888. On quitte la sécheresse factuelle des annales pour décrire le drame vécu par les habitants de la cité de Paris, menacés dans leur vie par les milliers de Vikings massés aux murs de la ville. Abbon relate des événements dont il a été le témoin : exploits des Francs, ruses et stratagèmes de leurs adversaires, détresse des femmes et des vieillards, violence des massacres. Richer, moine de l'abbaye Saint-Remi de Reims, a lui aussi l'ambition de rendre compte de l'« Histoire des Francs » et montre que, préoccupés par leurs rivalités intestines et par leur

ambition, les princes francs laissèrent les pirates nordiques se livrer à des pillages répétés.

Il est clair que ce ne sont pas de tels témoignages qui reflètent le caractère et le comportement des Scandinaves. D'abord, il faut rappeler le contexte historique du monde franc. Les rois et princes carolingiens ne paraissent guère plus civilisés que les Hommes du Nord lorsqu'ils s'affrontent les uns les autres. Les clercs usent d'ailleurs des mêmes termes pour évoquer les exactions commises par les armées des Francs sur leurs adversaires, chrétiens comme eux. Ils dénoncent les actes de barbarie envers les femmes, les enfants et les clercs. Ils n'hésitent pas à affirmer que les comtes de Flandre ou de Blois sont saisis d'une fureur satanique et obéissent à l'esprit du Malin. En somme, les Vikings ne sont pas plus cruels et sauvages que les princes chrétiens. Richer de Reims écrit même : « Les grands du royaume de France, rivalisant entre eux d'ambition, profitèrent de la faiblesse du roi pour agrandir leurs possessions [...] et se livrèrent à des pillages, des incendies et des brigandages. De tels excès incitèrent les pirates nordiques à en commettre de leur côté. »

Ces travaux historiographiques, en fournissant des informations précieuses sur les phases des invasions scandinaves, sont indispensables pour établir une chronologie des faits, pour connaître les noms des chefs et l'importance des bandes armées, enfin pour situer les lieux où elles sont intervenues. L'histoire de la Neustrie nous est connue grâce aux multiples annotations que contiennent les annales des abbayes de Jumièges, Fontenelle Saint-Wandrille, Saint-Bertin, Saint-Vaast.

Mais la source principale de l'histoire normande est l'ouvrage rédigé par Dudon, chanoine de Saint-Quentin. Venu en ambassade à Rouen auprès du duc Richard I^{er}, en 994,